

Conseil Municipal du 13/12/2021
CR SUCCINCT

Élection secrétaire séance : Mme MORGAN Sylvie
Quorum atteint.

P.V. du 16 novembre 2021 sera validé au prochain conseil du à l'urgence.

Décisions modificatives budgétaires :

Les décisions modificatives sont destinées à procéder en cours d'année, après le vote du Budget Primitif à des ajustements comptables

La présente décision au budget de l'exercice 2021 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

✓ Décisions modificatives budgétaires :

- Validation des salaires de décembre

Chapitre 022 : dépenses imprévues :.....- 25.000

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés :.....+ 25.000

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la décision modificative et vote les opérations de virement de crédit proposées.

Plan guide « petites villes de demain »

Mme le Maire explique que la décision avait été reportée afin d'obtenir de plus amples détails pour cet outil qui est un plan de référence que nous avons tout intérêt à s'approprier. Il permettra de lancer le marché et éventuellement analyser les offres